

Séance ordinaire du 6 juin 2023

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi six juin deux mille vingt-trois à neuf heures onze, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Jean-Sébastien Gagnon, directeur général adjoint – services de proximité, Stéphane Lafaut, directeur général, Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie, Alexandre Boudreau-Forgues, attaché de presse du Bureau de la mairie (partiellement), Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2023-05-33

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 6 juin 2023.

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Le président du comité exécutif reprend son siège.

CE-2023-05-34

Approbation du procès-verbal de la séance du 30 mai 2023

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 30 mai 2023.

CE-2023-05-35

Condoléances aux membres de la famille de monsieur Michel L'Hébreux

ATTENDU QUE monsieur Michel L'Hébreux est décédé le 23 mai 2023 à l'âge de 76 ans;

ATTENDU QUE monsieur L'Hébreux a œuvré dans le milieu de l'éducation plus de trente années, notamment à titre de directeur d'école sur le territoire de la ville;

ATTENDU QUE monsieur L'Hébreux était passionné de l'histoire du pont de Québec, histoire qu'il a largement partagée en offrant plus de 2000 conférences et en publiant sept livres sur le sujet;

ATTENDU QUE monsieur L'Hébreux a été le président fondateur de la Société d'histoire de Saint-Romuald, qu'il a dirigée de 1992 à 2016;

ATTENDU QUE monsieur L'Hébreux a utilisé des moyens variés pour faire rayonner notre patrimoine en diffusant, autant l'histoire locale que celle du pont de Québec, auprès de différentes clientèles touchant différents groupes d'âge, et ce bien au-delà de la région de Québec;

ATTENDU QUE monsieur L'Hébreux a également été récipiendaire de plusieurs prix et distinctions ;

ATTENDU la contribution exceptionnelle de monsieur L'Hébreux à la communauté lévisienne;

En conséquence,

Il est résolu de transmettre les plus sincères condoléances de la part des membres du comité exécutif aux membres de la famille de monsieur Michel L'Hébreux et de souligner l'implication exceptionnelle de ce grand Lévisien au sein de notre communauté.

CE-2023-05-36

Affectation de la réserve financière d'assignation temporaire

[Document d'aide à la décision GCH-2023-043](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 28 645 \$ provenant de la réserve financière d'assignation temporaire, tel qu'il est précisé à la fiche de prise de décision GCH-2023-043, pour assumer la dépense relative à des services professionnels en matière de santé et sécurité du travail.

CE-2023-05-37

Mouvements de main-d'œuvre à la Direction des affaires juridiques et du secrétariat corporatif et au Greffe de la Ville

[Document d'aide à la décision GCH-2023-070](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction des affaires juridiques et du secrétariat corporatif, tels qu'ils sont indiqués en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2023-070, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants par ces mouvements de main-d'œuvre.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le mouvement de main-d'œuvre au Greffe de la Ville, tel qu'il est indiqué en annexe à cette fiche de prise de décision.

CE-2023-05-38

Nomination d'un Directeur du service de sécurité incendie par intérim et autorisation d'affichage du poste de Directrice ou Directeur du service de la sécurité incendie

[Document d'aide à la décision GCH-2023-071](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de nommer monsieur Richard Annotte au poste de Directeur du service de la sécurité incendie par intérim, et ce, aux conditions de travail prévues au *Protocole de conditions de travail des cadres de la Ville*.

Il est également résolu recommander au conseil de la Ville d'autoriser l'affichage du poste de Directrice ou Directeur du service de la sécurité incendie, poste de cadre supérieur contractuel à temps complet.

CE-2023-05-39

Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2022-21-99 (délégation du pouvoir relatif à l'assujettissement d'un immeuble du territoire de la ville au droit de préemption et pouvoirs afférents)

[Document d'aide à la décision GRE-2023-021](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2022-21-99, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2023-021. Ce règlement a pour objet de déléguer au comité exécutif l'exercice des pouvoirs prévus au Règlement RV-2023-33-91 relatif à l'exercice du droit de préemption et aux articles 572.0.3 et suivants de la *Loi sur les cités et Villes* (RLRQ, c. C-19).

CE-2023-05-40

Aide financière au bénéfice d'organismes de la communauté

[Document d'aide à la décision GRE-2023-023](#)

Il est résolu d'accorder l'aide financière aux organismes de la communauté, telle qu'elle est indiquée en annexe à la fiche de prise de décision GRE-2023-023, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2023-05-41

Avenant numéro 1 au contrat de services concernant la gestion animalière à intervenir avec SPA Ville de Lévis

[Document d'aide à la décision ENV-2023-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'avenant 1 au contrat de services concernant la gestion animalière à intervenir avec SPA Ville de Lévis, tel qu'il est joint en annexe à la fiche de prise de décision ENV-2023-002, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2023-05-42

Demande d'aide financière au Programme d'infrastructures municipales d'eau pour le projet de réfection du poste de pompage PP-1 (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision GEN-GAPP-2023-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- que la Ville s’engage à respecter les modalités du guide relatif au *Programme d’infrastructures municipales d’eau* qui s’appliquent à elle;
- que la Ville s’engage à assumer l’entière responsabilité des travaux ainsi que des modifications qui pourraient y être apportées. À ce titre, elle est donc responsable de tout dommage causé par ses employées et employés, ses agentes et agents, ses représentantes et représentants, ses sous-traitantes et sous-traitants ou par elle-même, y compris un dommage résultant d’un manquement à une obligation prévue à tout contrat conclu par la Ville pour la réalisation des travaux;
- que la Ville s’engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme relatif au *Programme d’infrastructures municipales d’eau 2023* et à assumer toutes les responsabilités qui s’appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;
- que la Ville s’engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d’exploitation continus;
- que la Ville s’engage à assumer toutes les dépenses engagées si elle ne respecte pas les délais prévus au *Programme d’infrastructures municipales d’eau 2023*;
- que la Ville s’engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme *Programme d’infrastructures municipales d’eau 2023* associés à son projet, incluant toutes les directives de changements admissibles à la hauteur de 50 % de leur coût et tout dépassement de coûts;
- que le conseil de la Ville autorise le dépôt de la demande d’aide financière au programme *Programme d’infrastructures municipales d’eau 2023*.

CE-2023-05-43

Financement de la dépense additionnelle relative aux services professionnels et à l’exécution des travaux de construction d’un bâtiment pour la gestion animalière

[Document d’aide à la décision GEN-RPBA-2023-021](#)

Il est résolu de financer la dépense additionnelle relative aux services professionnels et à l’exécution des travaux de construction d’un bâtiment pour la gestion animalière au montant maximum de 950 000 \$, à même le règlement d’emprunt RV-2022-21-75.

CE-2023-05-44

Adhésion à la démarche de communauté nourricière portée par la Corporation de développement communautaire de Lévis et désignation d’une représentante

[Document d’aide à la décision DVC-DSC-2023-020](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d’adhérer à la démarche de communauté nourricière portée par la Corporation de développement communautaire de Lévis, telle qu’elle est indiquée à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2023-020, et de désigner la cheffe du Service du développement

social et communautaire de la Direction de la vie communautaire, ou sa représentante ou son représentant, à titre de représentante de la Ville au sein du comité d'implantation et de suivi de cette démarche.

CE-2023-05-45

Entente régissant le partage des installations scolaires et municipales à intervenir avec le Centre de services scolaire des navigateurs

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2023-010](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente régissant le partage des installations scolaires et municipales à intervenir avec le Centre de services scolaire des navigateurs, telle qu'elle est jointe en annexe à la fiche de prise de décision DVC-ART-2023-010, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2023-05-46

Dépôt du rapport des séances de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement tenues les 13 et 27 mars et 17 avril 2023

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-064](#)

Le rapport des séances de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement tenues les 13 et 27 mars et 17 avril 2023 est déposé, à titre d'information.

CE-2023-05-47

Dépôt du rapport des assemblées publiques de consultation tenues par la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement le 28 mars, le 4, le 6, le 12 et le 13 avril 2023

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2023-065](#)

Le rapport des assemblées publiques de consultation tenues par la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement le 28 mars, le 4, le 6, le 12 et le 13 avril 2023 est déposé, à titre d'information.

CE-2023-05-48

Attribution des contrats pour le service d'inspection de dispositif anti-refoulement (DAR) et de plomberie générale

[Document d'aide à la décision APP-2023-108](#)

Il est résolu d'attribuer les contrats pour le service d'inspection de dispositif anti-refoulement (DAR) et de plomberie générale (appel d'offres 2023-50-25), à Av-tech inc., pour des dépenses estimées à 94 050 \$, avant TPS et TVQ, pour les lots 1 et 2, et à 105 090 \$, avant TPS et TVQ, pour le lot 3, pour une durée de trois ans, et dont les prix seront indexés à compter de la deuxième année des contrats, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2023-05-49**Attribution du contrat pour l'exécution des travaux de réfection des réseaux souterrains sur la rue des Laurentides (secteur Lévis) et décret de travaux**

[Document d'aide à la décision APP-2023-111](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour l'exécution des travaux de réfection des réseaux souterrains sur la rue des Laurentides (secteur Lévis) (appel d'offres 2023-50-44), à Construction B.M.L., division de Sintra inc., pour une dépense estimée à 2 550 000 \$, avant TPS et TVQ, en plus des ajustements prévus au contrat, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2023-05-50**Rapport des amendements budgétaires et des virements de fonds pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2023 de la Société de transport de Lévis**

[Document d'aide à la décision TMD-2023-022](#)

Le rapport des amendements budgétaires et des virements de fonds pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2023 de la Société de transport de Lévis, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à une prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2023-05-51**Modification de la résolution CE-2023-03-99 « Entente de visibilité pour les années 2023, 2024 et 2025 à intervenir avec la Chambre de commerce de Lévis et autorisation pour la participation à ses activités »**

Il est résolu de modifier la résolution CE-2023-03-99 « Entente de visibilité pour les années 2023, 2024 et 2025 à intervenir avec la Chambre de commerce de Lévis et autorisation pour la participation à ses activités » par l'insertion, à l'alinéa, après les mots « le personnel du Bureau de la mairie, », des mots « le personnel du cabinet du conseiller désigné monsieur Serge Bonin, ».

CE-2023-05-52**Modification de la résolution CE-2023-04-89 « Demande d'aide financière au *Programme d'aide financière au soutien à la modernisation des centres d'urgence 9-1-1 et des centres secondaires d'appels d'urgence* du ministère de la Sécurité publique et du ministère des Affaires municipales et financement afférent »**

[Document d'aide à la décision POL-911-2023-004](#)

Il est résolu de modifier la résolution CE-2023-04-89 « Demande d'aide financière au *Programme d'aide financière au soutien à la modernisation des centres d'urgence 9-1-1 et des centres secondaires d'appels d'urgence* du ministère de la Sécurité publique et du ministère des Affaires municipales et financement afférent » par l'insertion, après le premier alinéa, de l'alinéa suivant :

« Il est également résolu d'autoriser monsieur Stéphane Lafaut Directeur

général de la Ville de Lévis, à agir à titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer les documents relatifs à la demande d'aide financière au nom du centre 9-1-1 Sécurité publique Lévis de la Ville de Lévis. »

CE-2023-05-53

Besoins de main-d'œuvre à la Direction générale

[Document d'aide à la décision GCH-2023-069](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser les ajouts de main-d'œuvre à la Direction générale, tels qu'ils sont indiqués en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2023-069, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants par ces mouvements de main-d'œuvre.

CE-2023-05-54

Embauche d'une Directrice de la vie communautaire

[Document d'aide à la décision GCH-2023-039](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'embaucher madame Sylvie Bernatchez à titre de Directrice de la vie communautaire, poste de cadre supérieur contractuel à temps complet, et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de travail à intervenir entre les parties.

CE-2023-05-55

Aide financière à Les sentiers la balade de Lévis

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2023-014](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière non récurrente de 320 000\$ à Les sentiers la balade de Lévis, selon les modalités prévues à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2023-014, pour la construction d'un nouveau garage, et d'affecter un montant de 320 000\$ provenant de la réserve financière pour le financement de dépenses relatives à la réalisation de projets reliés au mandat du comité des services de proximité.

CE-2023-05-56

Attribution du contrat pour l'exécution des travaux relatifs à l'ajout de voies réservées pour le transport collectif et la réfection complète du tronçon 9 du boulevard Guillaume-Couture (situé entre le chemin du Sault et la rue de Mercure, secteur Saint-Romuald) et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2023-109](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour l'exécution des travaux relatifs à l'ajout de voies réservées pour le transport collectif et la réfection complète du tronçon 9 du boulevard Guillaume-Couture (situé entre le chemin du Sault et la rue de Mercure, secteur Saint-Romuald) (appel d'offres 2023-50-02), à Construction B.M.L., division de Sintra inc., pour une dépense estimée à 34 425 000 \$, avant TPS et TVQ, en plus des ajustements prévus au contrat, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux, , le tout conditionnellement à l'obtention d'une autorisation du ministère de l'Environnement, de la Lutte

contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

CE-2023-05-57

Attribution d'un contrat relatif à la relocalisation du réseau de distribution d'Hydro-Québec sur le boulevard Guillaume-Couture entre la route du Président Kennedy (secteurs Lévis et Pintendre) jusqu'à +/- 100 m à l'Est du boulevard Alphonse-Desjardins (tronçon 3) (secteur Lévis), décret de travaux et désignation de représentants

[Document d'aide à la décision APP-2023-121](#)

Il est résolu d'attribuer un contrat de gré à gré relatif à la relocalisation du réseau de distribution d'Hydro-Québec sur le boulevard Guillaume-Couture entre la route du Président Kennedy (secteurs Lévis et Pintendre) jusqu'à +/- 100 m à l'Est du boulevard Alphonse-Desjardins (tronçon 3) (secteur Lévis), pour les travaux de mesures prioritaires du transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture, à Hydro-Québec, pour une dépense forfaitaire de 116 638,95 \$, avant TPS et TVQ, conformément à la proposition en date du 19 mai 2023, et de décréter ces travaux.

Il est également résolu de désigner le Directeur de l'approvisionnement, le Directeur du transport et de la mobilité durable et le Directeur général adjoint - développement durable à titre de représentants de la Ville et de les autoriser en conséquence à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2023-05-58

Levée de la séance

La séance est levée à 12 h.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
